



Lens

www.lens.ch



Chermignon

www.chermignon.ch












Montana

www.montana.ch

Déchetterie des Fougiers

CONSEILS POUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

	<p>DÉCHETS MÉNAGERS : dans les conteneurs spécifiques Tous déchets ménagers combustibles pour lesquels aucun système de collecte spécifique n'est organisé. À déposer les sacs à ordures en plastique fermé dans les conteneurs.</p>
	<p>DÉCHETS ORGANIQUES MÉNAGERS : déchetterie des Fougiers Admis: fruits, légumes, épluchures, fleurs fanées, coquilles d'œufs, marcs de café et de thé, plantes en pot (sans pot), cendres de bois, sciure, pain rassis, litières de petits animaux (sauf celles en gravier). <u>Si possible composter individuellement.</u></p>
	<p>DÉCHETS DE JARDIN : déchetterie des Fougiers Gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées, branchages, paille, avec les déchets organiques ménagers. Si possible composter individuellement.</p>
	<p>VERRE : dans les conteneurs spécifiques Une bouteille de verre peut être employée quarante fois avant d'être recyclée. Acheter des bouteilles consignées contribue à diminuer la masse des déchets. Produits non consignés : les déposer aux points de collecte. Oter les éléments en plastique, porcelaine, céramique ou métal.</p>
	<p>PAPIER : dans les conteneurs spécifiques Le papier journal et illustré est à déposer aux points de collecte.</p>
	<p>CARTON Le carton plié est à déposer à la déchetterie des Fougiers.</p>
	<p>TEXTILES, VIEUX HABITS : déchetterie des Fougiers ou dans les conteneurs spécifiques A remettre également aux oeuvres d'entraide pour usage de seconde main.</p>
	<p>BOITES DE CONSERVES, FER BLANC : déchetterie des Fougiers Objets en fer blanc (test de l'aimant). Nettoyer, enlever les étiquettes, et déposer dans le conteneur à disposition à la déchetterie</p>
	<p>OBJETS ENCOMBRANTS : déchetterie des Fougiers À déposer dans l'espace à disposition à la déchetterie. A séparer des objets encombrants métalliques et combustibles.</p>

	Interdit aux points de collecte et sur le domaine public.
	OBJETS ENCOMBRANTS COMBUSTIBLES : déchetterie des Fougirs. À déposer dans l'espace à disposition à la déchetterie. À séparer des objets encombrants métalliques. Interdit aux points de collecte et sur le domaine public.
	OBJETS ENCOMBRANTS MÉTALLIQUES : déchetterie des Fougirs À déposer dans les espaces à disposition à la déchetterie. À séparer des objets encombrants combustibles. Interdit aux points de collecte et sur le domaine public.
	BOUTEILLES EN "PET" Récupération aux points de vente ou à la déchetterie des Fougirs.
	CAPSULES DE CAFÉ Récupération aux points de vente ou à la déchetterie des Fougirs.
	ALUMINIUM A rapporter la déchetterie des Fougirs.
	PILES <i>La loi exige qu'elles soient rassemblées et éliminées séparément.</i> À rapporter aux points de vente ou à la déchetterie des Fougirs.
	NÉONS (LAMPES FLUORESCENTES) Il en existe deux types: les tubes et les ampoules, dites aussi "économiques" ou "basse consommations". Elles contiennent un gaz. Elles sont signalées par un symbole spécial sur l'emballage. À rapporter aux points de vente ou à la déchetterie des Fougirs.
	RÉFRIGÉRATEURS, CONGÉLATEURS, CUISINIÈRES, MACHINES À LAVER À rapporter aux points de vente ou à la déchetterie des Fougirs.
	APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES Les téléviseurs, ordinateurs et autres appareils électroniques ou électriques ne sont pas pris en charge avec les ordures ménagères. À rapporter aux points de vente ou à la déchetterie des Fougirs.

	<p>HUILES VÉGÉTALES ET MINÉRALES</p> <p>Les apporter la déchetterie des Fougirs.</p>
	<p>PNEUS USAGÉS</p> <p>Les rapporter à votre marchand de pneus ou à la déchetterie des Fougirs.</p>
	<p>BATTERIES DE VÉHICULES, ACCUMULATEURS</p> <p>Ces produits toxiques doivent être rapportés au lieu de vente ou à la déchetterie des Fougirs. Cette prescription est valable également pour les piles, les blocs rechargeables d'outils.</p>
	<p>PRODUITS TOXIQUES MÉNAGERS</p> <p>Ne jamais les jeter dans la cuvette des WC. Ils doivent être neutralisés avant d'être éliminés. Les apporter à la déchetterie des Fougirs.</p>
	<p>MÉDICAMENTS</p> <p>Ne jamais les jeter à la poubelle, dans la cuvette des WC ou dans le lavabo. Ils doivent être neutralisés avant d'être éliminés. Les apporter chez le pharmacien ou à la déchetterie des Fougirs.</p>
	<p>OBJETS INERTES</p> <p>Cuvettes de WC, tuyaux, vaisselle, porcelaine, céramique, etc ... Les apporter à la déchetterie des Fougirs.</p>
	<p>CADAVRES D'ANIMAUX</p> <p>Ne pas enterrer les dépouilles mortelles des animaux domestiques et de compagnie. Pour leur incinération: UTO, Uvrier, les jours ouvrables de 7 h.30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h., ☎ 027/203.19.41.</p>
	<p>MATERIAUX INERTES DE DEMOLITION : déchetterie des Fougirs</p> <p>Gravats, plâtre, pierres inutilisables, ciments, béton, poutres en bois: dépôts spéciaux. Pour les privés : maximum 1 M3 par semaine et par ayant droit. Pour les entreprises : se renseigner auprès de la déchetterie des Fougirs, 079/261.51.20.</p>

REMARQUES

- 1) Les symboles sur les emballages de certains produits peuvent vous aider à faire les bons choix pour limiter les déchets et favoriser leur élimination propre.
- 2) Les déchets ne doivent pas être déposés à côté des containers. Des contrôles policiers seront effectués.
- 3) Faire son compost soi-même constitue la meilleure façon de recycler ses déchets de cuisine et de jardin, tout en produisant un excellent fertilisant.
(<http://fr.wikipedia.org/wiki/Compostage>)